



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Regional Manager/Real Property
Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC
Ontario Region, Tendering Office
12th Floor, 4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A6
Ontario

Title - Sujet Hamlet Swing & Fixed Bridges Upgrad	
Solicitation No. - N° de l'invitation EQ754-170013/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client R.073593.001	Date 2016-07-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWL-035-2180	
File No. - N° de dossier PWL-6-39011 (035)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-07-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Woodhall, Lauren	Buyer Id - Id de l'acheteur pwl035
Telephone No. - N° de téléphone (416) 512-5873 ()	FAX No. - N° de FAX (416) 512-5862
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Hamlet Swing Bridge Hamlet, ON	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification 002 à la demande de soumissions

La présente modification vise à répondre aux questions des proposants et à intégrer des changements à la section suivante de la demande de propositions (DP) : Exigences de présentation et évaluation des propositions (EPEP).

Révisions à la demande de propositions

(i) Source : Exigence de présentation et d'évaluation de propositions (EPRP), 3.1, Exigences obligatoires, 3.1.2 Identification des membres de l'équipe de l'expert-conseil, paragraphe e)

Par conséquent, les proposants doivent suivre les instructions suivantes :

Supprimer : Au complet.

Insérer : L'ingénieur civil et en structures, l'ingénieur en mécanique et l'ingénieur en électricité et systèmes de commande qui, en tant que chefs d'équipe principaux superviseront et dirigeront chaque discipline, doivent être des ingénieurs chevronnés comptant au moins 15 ans d'expérience dans des projets d'inspection, d'analyse, de conception et de construction de ponts mobiles (tournant, basculant ou levant. Au cours des 15 années d'expérience, 5 de celles-ci doivent viser des ponts tournants en acier, préférablement des ponts tournants à poutres triangulées.

Questions et réponses

Q1. En ce qui a trait aux pages 66, 68 et 69, et tout particulièrement les paragraphes b), d) et e) de la section 3.1.2 et le paragraphe b) de la section 1.1.1, est-ce que TPSGC considérerait acceptable qu'un sous-expert-conseil spécialiste des structures qui détient 15 ans d'expérience dans les ponts tournants, basculants et mobiles soit embauché dans le cadre de projet et soit responsable de la conception du pont basculant? Cette personne ne serait pas le proposant principal de la proposition.

R1. Le critère demeurera inchangé.

- Q2. De quelle manière notre réponse à la DP doit-elle être structurée et comment les réponses seront-elles pondérées par TPSGC si un sous-expert-conseil spécialiste était embauché par le proposant principal?
- R2. La réponse ne sera pas pondérée différemment si un sous-expert-conseil spécialiste était embauché par le proposant principal.
- Q3. À la section DP 6 – Portée des travaux, il est indiqué que le pont tournant sera réparé/modernisé ou remplacé. Y a-t-il des motifs historiques pour lesquels le pont doit être réhabilité ou l'option de la réhabilitation est-elle proposée pour des raisons purement budgétaires?
- R3. En plus du délai de construction et des coûts, les éléments patrimoniaux auront une incidence sur la décision que prendra le ministère propriétaire.
- Q4. Dans la norme VCSA S6, il y a de nombreuses exigences selon lesquelles la conception d'un pont doit dépendre de la catégorie d'importance du pont. Par ailleurs, dans la norme VCSA S6, on indique que l'organisme de réglementation devrait préciser la catégorie d'importance du pont? Quelle en sera la catégorie d'importance? Secours, artère principale ou autre?
- R4. Il incombera au proposant retenu de déterminer le niveau de service qui sera offert au moyen du pont, et d'aider l'autorité compétente à choisir la catégorie d'importance appropriée.
- Q5. À la page 62, il est indiqué qu'un inspecteur résidant sur place est requis. Est-ce que TPSGC pourrait préciser le nombre estimatif d'heures requises par semaine pour l'inspecteur, afin de s'assurer que tous les proposants proposent des prix fondés sur le même nombre d'heures?
- R5. L'inspecteur résidant devrait fournir des services en moyenne pendant 44 heures par semaines pendant la période prévue de construction.
- Q6. Page 68, article 3.1.2 e). Cette exigence semble très restrictive. Peu d'entreprises pourront la respecter. Merci d'envisager ce qui suit : « (...) doivent être des ingénieurs chevronnés comptant au moins 15 ans d'expérience dans des projets d'inspection, d'analyse, de conception et de construction de ponts mobiles (tournants, basculants ou levants. Au cours des 15 années d'expérience, 5 de celles-ci doivent viser des ponts tournants en acier, préférablement des ponts tournants à poutres triangulées ».
- R6. L'exigence a été modifiée.
- Q7. Page 67. Article 3.1.2 c), iv). Nos chefs d'équipe principaux détiennent des licences dans plusieurs états, mais pas en Ontario. Nous prévoyons respecter les exigences en matière de licences professionnelles de l'Ontario en utilisant les chefs d'équipe administratifs Il s'agira d'ingénieurs mécanique, électrique et des structures inscrits à l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario qui ne disposent pas de l'expérience requise au paragraphe 3.1.2 e). Ils seraient responsables de la supervision et de l'assurance de la qualité en ce qui a trait aux spécialistes qui respectent l'exigence énoncée au paragraphe 3.1.2 e). Est-ce une solution acceptable?

N° de l'invitation - Solicitation No.
EQ754-170013/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
R.073593.001

N° de la modif - Amd. No.
Amd 002
File No. - N° du dossier
PWL-6-39011

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwl035
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

-
- R7. Les proposants potentiels doivent s'assurer que la proposition indique clairement la manière dont les chefs d'équipe principaux et les membres de l'équipe technique respecteront les exigences en matière de licence professionnelle de l'Ontario.
- Q8. TPSGC peut-il confirmer la portée des services requis pour une étude de l'environnement naturel ou une étude biologique en ce qui a trait aux travaux décrits? Il semble que tous les proposants devraient tenir compte de cet élément.
- R8. L'équipe de l'expert-conseil n'est pas tenue de mener une étude environnementale et/ou d'en faire état. Les commentaires/le soutien requis demeurent tels qu'ils sont décrits dans la section DP 3.1.1.e), les diverses sous-sections DP 6 et les sections SR de la DP.
- Q9. TPSGC peut-il aussi confirmer si une portée est requise pour une évaluation archéologique du site – Phase 1? Cette question a trait au document Normes et lignes directrices à l'intention des archéologues-conseils (2011) produit par le ministère de la Santé et du Bien-être en lien avec 2011 du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (MTCS, selon lequel le potentiel archéologique est réputé exister à moins de 300 mètres d'une source d'eau connue ou à 100 mètres d'un corridor de transport historique.
- R9. L'expert-conseil n'est pas tenu de réaliser une étude/évaluation environnementale ou d'en faire état.

Toutes les autres modalités de la demande de soumissions demeurent inchangées.